



# Création d'un compte famille

## pour l'inscription aux activités périscolaires, accueils de loisirs, espace jeunes, séjours

Pour inscrire vos enfants et adolescents aux activités périscolaires, accueils de loisirs, espace jeunes, séjours, la Ville de Janzé met à votre disposition un portail familles.

**Au préalable, nous devons vous créer un compte familles qu'il vous appartiendra ensuite de compléter ou modifier. La création d'un compte n'entraîne pas d'obligation d'inscription, ni de frais de dossier.**

**Dès que votre compte famille sera créé, vous recevrez un mail contenant votre identifiant et mot de passe. (pensez à vérifier vos courriers indésirables)**

Pour ce faire, vous devez nous retourner :

- Le coupon ci-dessous,
- L'attestation d'assurance scolaire/extrascolaire,
- L'attestation CAF/MSA mentionnant votre quotient familial de moins de 3 mois,
- Une copie du jugement en cas de séparation, divorce,
- Le PAI/certificat médical en cas de maladie chronique, d'allergie ou d'intolérance alimentaire,
- Un RIB si vous souhaitez être en prélèvement automatique,
- Une copie des vaccinations.

Si vous n'avez la possibilité d'utiliser internet pour les inscriptions, nous vous remercions de prendre contact avec le Service Enfance Jeunesse Scolaire au 02 99 47 51 95, [sej@janze.fr](mailto:sej@janze.fr)

Le Service Enfance Jeunesse Scolaire

Ville de Janzé

### COUPON REPONSE CREATION D'UN COMPTE FAMILLE

A retourner au Service Enfance Jeunesse Scolaire ou par mail : [sej@janze.fr](mailto:sej@janze.fr)

Nom prénom du responsable légal 1 : .....

Nom prénom du responsable légal 2 : .....

Adresse postale : .....

Numéro de téléphone : père ..... mère .....

Adresse mail en majuscule (mention impérative pour la création du compte) :

.....

Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance

